

Ouverture de la séance du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Vendredi 23 novembre 2018

Mes chers collègues,

Plusieurs rapports sont examinés ce matin, dont nos orientations budgétaires pour l'exercice 2019.

Dans le contexte difficile et incertain dans lequel nous évoluons, notre conduite doit rester à la fois prudente et ambitieuse, dans la continuité des exercices précédents : il s'agit de contenir nos dépenses de fonctionnement, de ne pas sacrifier l'investissement, de maintenir le taux de taxe foncière, et de préserver un niveau suffisant d'autofinancement.

Année après année, budget après budget, nous vivons, comme toutes les collectivités, « à l'épreuve du corset », en dépit du principe constitutionnel de libre administration des collectivités...

Dernière sortie en date de l'Etat : la logique faussement contractuelle, plafonnant à 1,05% les dépenses de fonctionnement des Hauts-de-Seine, sans prendre en compte la réalité des efforts que nous avons de nous-mêmes accomplis, depuis plusieurs années.

Cette contractualisation nous l'avons refusée, tout comme les Yvelines, l'Essonne, la Seine-St-Denis, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise.

Et malgré un service public départemental utile, efficace, reconnu par tous dans ses domaines de compétences, on continue à remettre en question notre existence, même lorsque nous agissons en lieu et place d'un Etat défaillant...

Je pense aux allocations individuelles de solidarité, qui représentent à elles seules, depuis 2011, plus d'1 milliard d'€ de reste à charge pour notre département.

En matière de péréquation, il vaut mieux une péréquation choisie qu'une péréquation subie...

Comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, nous travaillons, avec les 6 autres départements qui entourent la capitale, toutes familles politiques confondues, à la création d'un fonds de solidarité interdépartemental d'investissement, apportant ainsi une solution concrète à la lutte contre les inégalités en Ile-de-France, et une solidarité plus efficace que l'Etat.

Cette initiative inédite, qui vous sera soumise lors de notre prochaine séance, pourrait être effective dès le 1^{er} janvier 2019.

Je souhaiterais également vous indiquer que le Département des Hauts-de-Seine vient de se voir attribuer le score de 71,9% par le Global Positive Forum.

Mes chers collègues, nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.